



## Entre bureaucratie et ancestralité : politique de l'identité et hybridité en Afrique postcoloniale à partir de *La Carte d'identité* et *La Loi des ancêtres*

**Koko Taribi Evelyn**

Department of Foreign Languages and International Studies

Faculty of humanities

Ignatius Ajuru University of Education Port Harcourt.

Rivers State, Nigeria.

E-mail: [taribievelyn@gmail.com](mailto:taribievelyn@gmail.com)

Tel : 07064621282

### Abstract

This article analyses the tension between administrative identity and ancestral identity in postcolonial Africa through a critical reading of Jean-Marie Adiaffi's *La Carte d'identité* and Macaire Etty's *La Loi des ancêtres*. Drawing on postcolonial theory, cultural anthropology, and political philosophy, this article argues that the identity card—an inheritance of colonial bureaucracy—constitutes a technology of power that produces, regulates, and, at times, excludes individuals within modern African states.

In contrast, ancestral laws present themselves as dynamic systems of cultural legitimacy based on oral tradition, ritual practices, and collective memory. They propose an alternative framework of identity based on relational belonging rather than administrative classification. Adopting a qualitative and comparative approach, supported by case studies in Côte d'Ivoire, Rwanda, and Nigeria, this article establishes that African identity cannot be reduced to a binary opposition between tradition and modernity. On the contrary, it is constructed within a space of tension, negotiation, and hybridity between the documentation imposed by the State and the indigenous systems of recognition. This study enriches postcolonial research by conceptualising identity as a relational and hybrid process, while highlighting the role of literature as a critical space for questioning power, legitimacy, and belonging in contemporary Africa.

**Keywords:** Postcolonial identity; Administrative power; Ancestral laws; Hybridity; Colonial bureaucracy; African literature

### Résumé

Cet article analyse la tension entre l'identité administrative et l'identité ancestrale en Afrique postcoloniale à travers une lecture critique de *La Carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi et de *La Loi des ancêtres* de Macaire Etty. S'appuyant sur la théorie postcoloniale, l'anthropologie culturelle et la philosophie politique, cet article soutient que la carte d'identité—héritage de la bureaucratie coloniale—constitue une technologie du pouvoir qui produit, régit et, par moments, exclut les individus au sein des États africains modernes.

En revanche, les lois ancestrales se présentent comme des systèmes dynamiques de légitimité culturelle fondés sur la tradition orale, les pratiques rituelles et la mémoire collective. Ils proposent un cadre alternatif de l'identité fondé sur l'appartenance relationnelle plutôt que sur la classification administrative. Adoptant une démarche qualitative et comparative, étayée par des études de cas en Côte d'Ivoire, au Rwanda et au Nigeria, cet article établit que l'identité africaine ne saurait se réduire à une opposition binaire entre tradition et modernité. Au contraire, il se construit au sein d'un espace de tension, de négociation et d'hybridité entre la documentation imposée par l'État et les systèmes autochtones de reconnaissance. Cette étude enrichit les

recherches postcoloniales en conceptualisant l'identité comme un processus relationnel et hybride, tout en mettant en lumière le rôle de la littérature en tant que lieu critique d'interrogation du pouvoir, de la légitimité et de l'appartenance dans l'Afrique contemporaine.

**Mots-clés :** Identité postcoloniale ; Pouvoir administratif ; Lois ancestrales ; Hybridité ; Bureaucratie coloniale ; Littérature africaine.

### Introduction

L'identité représente une problématique centrale et structurante dans les sociétés africaines postcoloniales, se situant à la croisée de l'héritage colonial, de la modernité politique et des traditions culturelles. Il ne se réduit pas à une simple catégorie descriptive, mais renvoie à des relations complexes de pouvoir, de reconnaissance et d'appartenance. Dans ce contexte, la construction de l'identité se présente comme un processus historique et conflictuel, caractérisé par la coexistence de logiques fréquemment contradictoires. Comme le souligne Achille Mbembe, l'État postcolonial persiste à fonctionner selon des technologies du pouvoir héritées de la colonisation (Mbembe 32), ce qui implique une reproduction partielle des structures de domination dans les formes contemporaines de gouvernance.

La carte d'identité, symbole de cette rationalité bureaucratique, se distingue comme l'un des principaux instruments de reconnaissance juridique dans les États africains contemporains. Cependant, sa fonction ne se limite pas à une simple gestion administrative neutre : elle constitue également un instrument de classification, de surveillance et de contrôle des populations. Introduit dans le contexte colonial afin d'organiser la main-d'œuvre et de restreindre la mobilité des populations autochtones, il réduit l'individu à un ensemble de données administratives, abstraites et standardisées. Comme l'affirme Michel Foucault, le pouvoir moderne « fabrique des individus » qu'il est ensuite en mesure de gérer, de surveiller et de discipliner (Foucault 194). La carte d'identité participe ainsi à une logique de production de sujets administratifs, inscrite dans un système de visibilité et de contrôle permanent.

Toutefois, cette forme de reconnaissance administrative coexiste avec une autre conception de l'identité, profondément ancrée dans les structures culturelles africaines : l'identité ancestrale. Contrairement à la logique étatique, qui tend à individualiser et à abstraire la personne, cette identité repose sur une conception relationnelle de l'être humain, fondée sur la communauté, la parenté et la mémoire collective. Comme le souligne John Mbiti, l'individu africain n'existe pleinement que par son appartenance à la communauté (Mbiti 108). L'identité ne se définit donc pas uniquement par des critères juridiques ou administratifs, mais par un ensemble de relations sociales, symboliques et spirituelles qui situent l'individu au sein d'une continuité historique et culturelle.

Cette coexistence de deux régimes de reconnaissance—l'un bureaucratique et étatique, l'autre culturel et communautaire—engendre d'importantes tensions au sein des sociétés africaines contemporaines. L'individu postcolonial se retrouve ainsi plongé dans un espace de négociation permanente, où il lui faut concilier des exigences parfois contradictoires. Cette situation engendre des formes d'hybridité identitaire, dans lesquelles la tradition et la modernité ne s'opposent pas simplement, mais s'entrelacent de manière complexe.

C'est dans ce cadre analytique que s'inscrit la présente étude, qui vise à analyser ces dynamiques à travers une lecture critique de La Carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi et de La Loi des ancêtres de Macaire Ety. Ces œuvres littéraires offrent un terrain privilégié pour l'analyse des tensions entre les logiques étatiques et les structures culturelles, en représentant des personnages confrontés aux contradictions de l'identité postcoloniale. Ils permettent également de saisir de quelle manière la littérature africaine participe à la critique des structures de pouvoir et à la revalorisation des systèmes ancestraux de légitimation.

## Objectifs de l'étude

Cette étude vise à analyser les dynamiques complexes de l'identité en Afrique postcoloniale à travers les objectifs suivants :

1. **Analyser la tension entre identité administrative et identité ancestrale** dans les sociétés africaines postcoloniales.
2. **Examiner la fonction politique de la carte d'identité** en tant que dispositif de pouvoir, de classification et de régulation des populations.
3. **Étudier la résistance culturelle à travers les lois ancestrales**, en tant que systèmes alternatifs de légitimation sociale et symbolique.
4. **Explorer les formes d'hybridité identitaire en Afrique postcoloniale**, issues de l'interaction entre normes étatiques et pratiques culturelles.

## Problématique et question de recherche

La problématique de l'identité en Afrique postcoloniale s'inscrit dans un contexte caractérisé par la coexistence, fréquemment conflictuelle, de deux régimes de légitimation : d'une part, l'État moderne, successeur des institutions coloniales, qui institue une définition juridique et administrative de l'individu ; d'autre part, les systèmes traditionnels, reposant sur la filiation, la mémoire collective et les normes communautaires, qui demeurent structurants des appartenances sociales.

Cette dualité souligne une tension intrinsèque entre une rationalité étatique visant la normalisation, la classification et le contrôle des individus, et une rationalité culturelle fondée sur la relation, la reconnaissance sociale et l'intégration dans une continuité ancestrale. Les recherches d'Achille Mbembe et de Homi K. Bhabha illustrent que l'identité postcoloniale se constitue au sein d'un espace de négociation caractérisé par des dynamiques de pouvoir, des résistances culturelles et des configurations d'hybridité.

Dans ce contexte, la question principale de cette recherche réside dans l'évaluation de la faculté de l'État postcolonial à définir et à réguler l'identité des individus sans contredire les systèmes traditionnels de légitimation, tout en examinant les modalités de coexistence, de conflit ou de recomposition entre ces deux régimes de reconnaissance.

## Questions de recherche

1. Comment la carte d'identité, en tant que dispositif bureaucratique, participe-t-elle à la production et à la régulation des identités dans les États africains postcoloniaux ?
2. De quelle manière les lois ancestrales continuent-elles d'assurer une légitimité sociale et culturelle face aux mécanismes étatiques de reconnaissance ?
3. Quelles formes de tensions, de résistances ou de complémentarités émergent de l'interaction entre l'identité administrative et l'identité ancestrale ?
4. En quoi les œuvres de Jean-Marie Adiaffi et de Macaire Etty permettent-elles de penser l'identité comme un espace d'hybridité et de négociation dans le contexte postcolonial africain ?

## Revue de la littérature

Les recherches postcoloniales ont abondamment démontré l'impact persistant de la colonisation sur les structures politiques, sociales et identitaires des États africains actuels. L'un des apports fondamentaux de ce domaine consiste en l'étude de la persistance des mécanismes de pouvoir entre les époques coloniale et postcoloniale. De ce fait, Mahmood Mamdani démontre que l'État postcolonial n'a pas abandonné les mécanismes coloniaux de classification, mais les a au contraire perpétués et ajustés à des contextes politiques renouvelés (Mamdani 14). Cette reproduction s'observe particulièrement à travers les modes d'administration, de classification et parfois d'exclusion des populations.

Dans une approche complémentaire, James C. Scott examine le projet étatique moderne comme une démarche destinée à rendre les sociétés « lisibles » afin d'en améliorer la gouvernance (Scott 2). Cette clarté s'obtient par la normalisation des identités, la rationalisation des affiliations sociales et la traduction de la complexité des pratiques culturelles en catégories administratives. La carte d'identité s'inscrit strictement dans cette

dynamique, constituant un instrument de formalisation et de régulation des individus au sein de l'espace étatique.

De surcroît, dans le domaine des études culturelles postcoloniales, Homi K. Bhabha propose le concept d'« hybridité », conceptualisant l'identité comme un espace d'« entre-deux » où convergent et se recomposent des influences culturelles variées (Bhabha 56). Cette méthode conteste les conceptions essentialistes de l'identité et met en évidence les mécanismes de négociation, de traduction et de métamorphose propres aux sociétés postcoloniales.

Néanmoins, en dépit de la diversité de ces méthodes, la littérature actuelle comporte certaines insuffisances. D'une part, les études relatives au pouvoir bureaucratique et celles concernant les systèmes culturels traditionnels sont fréquemment élaborées de façon indépendante, sans qu'un véritable dialogue soit instauré entre elles. Par ailleurs, la littérature africaine, bien qu'étant un lieu privilégié d'expression des tensions identitaires, demeure sous-exploitée en tant qu'espace analytique facilitant l'articulation de ces deux dimensions.

Par ailleurs, bien que de nombreuses études aient analysé séparément la bureaucratie coloniale et les systèmes coutumiers de légitimation, peu ont offert une analyse comparative intégrée de ces deux régimes de construction identitaire à travers des textes littéraires. Cette carence représente un manquement majeur dans l'appréhension des dynamiques identitaires actuelles en Afrique.

La présente recherche s'inscrit précisément dans cette zone critique. Elle cherche à pallier cette lacune en conjuguant littérature, théorie postcoloniale et anthropologie culturelle pour examiner les tensions existant entre identité administrative et identité ancestrale. En s'appuyant principalement sur les œuvres de Jean-Marie Adiaffi et de Macaire Etty, elle élabore une analyse interdisciplinaire visant à appréhender la complexité des mécanismes de construction identitaire en Afrique postcoloniale.

### **Cadre théorique**

Cette recherche s'inscrit dans une approche théorique interdisciplinaire, articulant trois cadres analytiques majeurs qui, combinés, permettent d'appréhender la complexité des dynamiques identitaires en Afrique postcoloniale.

#### **1 Le postcolonialisme : continuités et reconfigurations du pouvoir**

Le postcolonialisme constitue le socle principal de cette étude, en ce qu'il permet d'analyser les héritages structurels de la colonisation dans les États africains contemporains. Les travaux de Achille Mbembe et de Mahmood Mamdani montrent que les indépendances politiques n'ont pas entraîné une rupture radicale avec les dispositifs de pouvoir coloniaux, mais plutôt leur reconfiguration (Mbembe ; Mamdani 14).

Dans cette perspective, la carte d'identité apparaît comme un artefact postcolonial emblématique, révélateur de la persistance des logiques de classification, de contrôle et de hiérarchisation des populations. Elle matérialise la volonté de l'État de définir et de fixer l'identité des individus dans un cadre administratif centralisé.

#### **2 Le biopouvoir : gouvernement des corps et production des identités**

Le concept de biopouvoir, développé par Michel Foucault, offre un cadre pertinent pour analyser les mécanismes par lesquels l'État moderne administre les populations. Le biopouvoir ne se limite pas à la répression, mais implique une gestion productive de la vie, à travers des dispositifs tels que les registres, les statistiques et les documents d'identification.

Dans ce cadre, la carte d'identité peut être interprétée comme une technologie de pouvoir qui transforme l'individu en sujet administratif. Elle participe à une logique de normalisation, où l'existence sociale est conditionnée par la reconnaissance étatique. Ainsi, l'identité devient un produit institutionnel, façonné par des procédures bureaucratiques qui tendent à invisibiliser les dimensions culturelles et historiques de la personne.

#### **3 L'anthropologie culturelle : identité relationnelle et continuité ancestrale**

À l'opposé de cette logique administrative, l'anthropologie culturelle africaine, représentée notamment par John Mbiti et Placide Tempels, propose une conception relationnelle et holistique de l'identité. Dans cette

perspective, l'individu ne peut être compris indépendamment de son inscription dans une communauté, un lignage et une mémoire collective.

L'identité y est envisagée comme un processus dynamique, fondé sur la participation à un ordre social et cosmique qui dépasse le cadre strictement individuel. Cette approche permet de comprendre les lois ancestrales non pas comme des survivances archaïques, mais comme des systèmes de légitimation toujours actifs, capables de structurer les pratiques sociales et les représentations du monde.

#### **4 Articulation théorique : vers une lecture dialectique de l'identité**

L'originalité de cette étude réside dans l'articulation de ces trois cadres théoriques, qui permet de dépasser les approches dichotomiques opposant tradition et modernité. En effet, la tension entre identité administrative et identité ancestrale peut être interprétée comme une confrontation entre deux régimes de légitimation :

- un régime étatique, fondé sur la rationalité bureaucratique et le contrôle
- un régime communautaire, fondé sur la mémoire, la tradition et la reconnaissance sociale

Cette approche dialectique permet de mettre en évidence non seulement les conflits, mais aussi les processus d'hybridation et de négociation qui caractérisent les identités postcoloniales.

#### **Méthodologie**

Cette étude adopte une méthodologie qualitative à visée interprétative, adaptée à l'analyse des phénomènes culturels et littéraires complexes. Elle repose sur une combinaison de méthodes complémentaires permettant de croiser les perspectives textuelles et sociopolitiques.

##### **1 Analyse textuelle et approche herméneutique**

Le cœur de la recherche repose sur une analyse textuelle approfondie des œuvres de Jean-Marie Adiaffi et de Macaire Ety. Cette analyse s'inscrit dans une approche herméneutique, visant à interpréter les représentations de l'identité, du pouvoir et de la culture à partir des structures narratives, des discours des personnages et des symboles mobilisés dans les textes.

##### **2 Méthode comparative**

L'étude adopte également une démarche comparative, permettant de mettre en parallèle les deux œuvres afin de dégager les convergences et les divergences dans leur traitement de l'identité. Cette comparaison permet de renforcer la validité analytique en évitant une lecture isolée des textes et en mettant en évidence des dynamiques transversales.

##### **3 Ancrage empirique et contextualisation**

Afin de dépasser une analyse purement littéraire, la recherche mobilise des exemples empiriques issus de contextes africains variés (Rwanda, Côte d'Ivoire, Nigeria). Ces études de cas permettent d'inscrire les analyses dans des réalités sociopolitiques concrètes et d'illustrer les implications pratiques des tensions identitaires étudiées.

##### **4 Justification méthodologique**

Le choix d'une approche qualitative et interdisciplinaire se justifie par la nature même de l'objet d'étude, qui implique des dimensions symboliques, culturelles et politiques difficilement quantifiables. Cette méthodologie permet ainsi de saisir la complexité des processus de construction identitaire et de rendre compte des interactions entre textes littéraires et contextes sociaux.

##### **5 Limites de l'étude**

Comme toute recherche qualitative, cette étude présente certaines limites, notamment liées au choix **standard** with **stronger argumentative clarity, deeper theoretical integration, and explicit contribution** restreint du corpus littéraire et à la contextualisation partielle des cas empiriques. Toutefois, ces limites sont compensées par la profondeur de l'analyse et la pertinence du cadre théorique mobilisé.

Here is your **fully upgraded Discussion & Analysis section**, refined to a **Q1/Scopus publication mapping**, while **strictly retaining your original content and in-text citations**.

## Discussion et analyse

### 1 La carte d'identité : héritage colonial et instrument de pouvoir

La carte d'identité, telle qu'elle est déployée dans les États africains postcoloniaux, ne peut être comprise comme un simple outil administratif neutre ; elle constitue plutôt un dispositif historique et politique profondément ancré dans les logiques de domination coloniale. Issue des politiques de surveillance et de contrôle des populations indigènes, elle s'inscrit dans une rationalité de gouvernementalité qui perdure au-delà des indépendances. En ce sens, elle relève pleinement de la logique du biopouvoir telle que conceptualisée par Michel Foucault, où l'État administre les corps et régule les populations à travers des dispositifs de classification et de visibilité (Foucault 183).

Dans *La Carte d'identité*, Jean-Marie Adiaffi met en scène cette réduction de l'existence humaine à une simple inscription bureaucratique :

« Ce papier disait que j'existais... » (Adiaffi 41).

Cette affirmation, apparemment anodine, révèle en réalité une transformation radicale du statut de l'individu : exister ne relève plus d'une reconnaissance sociale ou culturelle, mais d'une validation administrative. L'identité devient ainsi un produit institutionnel, détaché de l'histoire, de la mémoire et de l'appartenance communautaire. Cette réduction peut être interprétée comme une forme de violence symbolique au sens de Pierre Bourdieu, dans la mesure où elle impose une définition légitime de l'identité qui est intériorisée, souvent inconsciemment, par les individus eux-mêmes.

Loin d'être un simple vestige du passé colonial, la carte d'identité continue d'opérer comme un instrument actif de différenciation et d'exclusion. Les exemples du Rwanda et de la Côte d'Ivoire montrent que cet outil peut être mobilisé dans des contextes de crise pour produire des formes extrêmes de violence politique (Mamdani 23 ; Dozon 67). Dans ces cas, la catégorisation administrative ne se contente pas de décrire des identités ; elle les rigidifie, les essentialise et, dans certaines situations, les transforme en critères de vie ou de mort.

**Contribution analytique :** Cette section démontre que la carte d'identité fonctionne comme une **technologie politique de production de l'identité**, révélant une continuité structurelle entre colonialisme et postcolonialité. Elle dépasse ainsi les lectures purement administratives pour inscrire cet outil dans une économie du pouvoir et de la violence symbolique.

### 2 Les lois ancestrales : continuité et résistance culturelle

Face à la rationalité bureaucratique imposée par l'État postcolonial, les lois ancestrales apparaissent non pas comme des survivances du passé, mais comme des systèmes dynamiques de légitimation et de structuration sociale. Fondées sur la mémoire, les rites et la filiation, elles proposent une conception alternative de l'identité, ancrée dans la continuité historique et la relation communautaire.

Dans *La Loi des ancêtres*, Macaire Etty affirme :  
« L'homme n'est jamais un individu isolé... » (Etty 41).

Cette affirmation remet en cause l'individualisme implicite de la conception administrative de l'identité. Elle inscrit l'être humain dans un réseau de relations intergénérationnelles où l'existence ne se définit pas par un statut juridique, mais par une reconnaissance sociale et symbolique. Contrairement à l'État, qui produit des identités abstraites, les lois ancestrales génèrent des identités vécues, incarnées et constamment réactualisées à travers les pratiques culturelles.

Ces *ḥokm* offrent ainsi une légitimité que l'État ne peut produire, car ils reposent sur des formes d'autorité qui dépassent le cadre institutionnel. Ils incarnent une résistance culturelle face à la modernité bureaucratique, non pas dans une logique de rejet absolu, mais dans une dynamique de réaffirmation et de reconfiguration des valeurs traditionnelles.

**Contribution analytique :** Cette analyse met en évidence que les lois ancestrales constituent un **contre-discours épistémologique et politique**, capable de contester la monopolisation étatique de la définition de l'identité et de proposer des formes alternatives de légitimité sociale.

### 3 La carte d'identité comme outil politique

Au-delà de sa fonction administrative, la carte d'identité doit être comprise comme un instrument profondément politique, susceptible d'être mobilisé dans des stratégies de pouvoir, d'inclusion et d'exclusion.

L'exemple de l'« ivoirité » en Côte d'Ivoire illustre de manière paradigmatique la manière dont l'identité officielle peut être instrumentalisée pour redéfinir les frontières de la citoyenneté.

Dans ce contexte, la carte d'identité ne se contente plus de certifier l'appartenance nationale ; elle devient un outil de hiérarchisation sociale, permettant de distinguer les « vrais » citoyens des « autres ». Cette transformation révèle que l'identité administrative est intrinsèquement liée à des enjeux de pouvoir et de légitimité politique.

Ainsi, la carte d'identité participe à la production d'une citoyenneté différenciée, où l'accès aux droits civiques et aux ressources dépend de la reconnaissance administrative. Elle devient un mécanisme de tri social, capable de renforcer les inégalités et de légitimer des formes d'exclusion institutionnalisées.

**Contribution analytique :** Cette section démontre que l'identité administrative doit être analysée comme un **instrument de gouvernamentalité politique**, révélant les liens étroits entre bureaucratie, nationalisme et exclusion.

#### 4 Tensions et hybridités identitaires

L'une des contributions majeures de cette étude réside dans l'analyse des dynamiques d'hybridité qui caractérisent les identités postcoloniales africaines. Comme le souligne Homi K. Bhabha, l'identité se construit dans un espace d'« entre-deux », marqué par la négociation, la traduction et parfois le conflit (Bhabha 56).

Dans ce contexte, les individus ne sont pas simplement soumis à des systèmes opposés, mais développent des stratégies d'adaptation qui leur permettent de naviguer entre :

- normes étatiques
- obligations culturelles

Cette hybridité est à la fois une contrainte et une ressource. Elle peut générer des tensions, notamment lorsque les exigences de l'État entrent en contradiction avec les normes communautaires. Mais elle ouvre également des possibilités de recomposition identitaire, permettant aux individus de mobiliser différentes formes de légitimité selon les contextes.

Ainsi, l'identité postcoloniale apparaît comme un processus dynamique, caractérisé par une pluralité de référents et une capacité d'adaptation constante. Elle ne peut être réduite ni à la tradition ni à la modernité, mais se situe dans leur interaction.

**Contribution analytique :** Cette section propose une conceptualisation de l'identité africaine comme **processus hybride et stratégique**, contribuant à renouveler les approches théoriques de l'identité en contexte postcolonial.

#### 5 Études de cas comparatives

L'analyse comparative des contextes nationaux permet de renforcer la portée empirique de cette étude et de démontrer la variabilité des usages de la carte d'identité en Afrique postcoloniale.

- **Nigeria :** la carte d'identité est principalement associée à un projet de modernisation administrative, facilitant l'accès aux services publics et la gestion étatique.
- **Rwanda :** elle a été instrumentalisée dans un contexte de violence extrême, devenant un outil de catégorisation ethnique et de destruction (Mamdani 23).
- **Côte d'Ivoire :** elle a servi de support à des politiques d'exclusion, notamment à travers le concept d'ivoirité (Dozon 67).

Ces cas confirment que la carte d'identité n'est jamais neutre : elle reflète toujours des rapports de pouvoir spécifiques, liés à des contextes historiques, politiques et sociaux particuliers.

Ils mettent également en évidence la coexistence permanente entre systèmes administratifs et formes de légitimation traditionnelles, soulignant la complexité des dynamiques identitaires africaines.

**Contribution analytique :** Cette section montre que l'identité administrative est un **dispositif contextuellement modulé**, dont les effets varient selon les configurations politiques, mais qui demeure toujours inscrit dans des rapports de pouvoir.

## Synthèse de la contribution du chapitre analytique

Dans son ensemble, cette section analytique apporte trois contributions majeures à la recherche :

1. **Une relecture critique de la carte d'identité** comme technologie de pouvoir postcoloniale
2. **Une revalorisation des lois ancestrales** comme systèmes contemporains de légitimation
3. **Une conceptualisation de l'identité comme espace hybride**, dynamique et conflictuel

Elle permet ainsi de dépasser les oppositions simplistes entre tradition et modernité, pour proposer une lecture nuancée et théoriquement informée des dynamiques identitaires en Afrique postcoloniale.

## Conclusion

L'analyse menée dans cet article met en évidence que l'identité en Afrique postcoloniale ne saurait être appréhendée comme une catégorie stable ou univoque ; elle est fondamentalement **duale, dynamique et en constante négociation**. Elle se construit à l'intersection de deux régimes de légitimation distincts mais interdépendants : d'une part, l'identité administrative, héritée de la colonisation et institutionnalisée par l'État moderne ; d'autre part, l'identité ancestrale, ancrée dans les pratiques culturelles, la mémoire collective et les structures communautaires.

La carte d'identité, loin d'être un simple instrument technique de reconnaissance, apparaît ainsi comme un **dispositif de pouvoir**, participant à la production, à la classification et parfois à l'exclusion des individus. En tant qu'héritage colonial, elle continue d'incarner une rationalité bureaucratique qui tend à réduire la complexité des appartenances sociales à des catégories administratives fixes. Comme le souligne Jean-Marie Adiaffi :

« Ce papier disait qui j'étais pour l'État... » (Adiaffi 121).

En parallèle, les lois ancestrales se révèlent être des systèmes de légitimation toujours actifs, assurant la continuité culturelle et la reconnaissance sociale des individus au sein de leurs communautés. Elles proposent une conception de l'identité fondée sur la relation, la filiation et la mémoire, échappant ainsi aux logiques réductrices de l'administration étatique. Comme le rappelle Macaire Etty :

« L'homme africain restera plus que sa carte d'identité » (Etty 135).

Ainsi, loin de s'exclure mutuellement, ces deux formes d'identité coexistent dans un rapport de tension productive, générant des formes d'hybridité qui caractérisent l'expérience postcoloniale. Cette hybridité ne doit pas être perçue uniquement comme une contradiction, mais comme un espace de créativité sociale et de recomposition identitaire.

Sur le plan théorique, cette étude confirme la pertinence d'une approche interdisciplinaire articulant postcolonialisme, biopouvoir et anthropologie culturelle pour comprendre les dynamiques identitaires africaines. Elle montre que l'identité ne peut être réduite ni à une construction étatique ni à une essence culturelle, mais doit être envisagée comme un **processus relationnel, historique et stratégiquement négocié**. En ce sens, elle contribue à dépasser les lectures dichotomiques opposant tradition et modernité, en mettant en lumière une **logique dialectique et hybride de l'identité**, où les individus naviguent entre plusieurs régimes de reconnaissance. Cette étude démontre que :

- l'identité africaine ne peut être réduite à la bureaucratie
- elle est fondamentalement relationnelle, hybride et négociée
- la littérature constitue un espace privilégié pour comprendre ces tensions

## Contribution à la connaissance

Cet article propose :

- Une lecture interdisciplinaire des textes de Jean-Marie Adiaffi et de Macaire Etty
- Une conceptualisation de l'identité comme espace hybride et conflictuel
- Une relecture critique de la citoyenneté en Afrique postcoloniale

Il apporte ainsi une contribution originale en articulant **analyse littéraire et réflexion sociopolitique**, tout en mettant en évidence le rôle de la littérature comme espace de critique et de reconfiguration des identités.

## Implications politiques et sociétales

Les résultats de cette recherche ont des implications importantes pour les politiques publiques en Afrique postcoloniale. Ils suggèrent notamment que :

- les systèmes d'identification administrative devraient être repensés de manière plus inclusive, en tenant compte des réalités socioculturelles locales
- la reconnaissance juridique des individus gagnerait à intégrer des formes de légitimité communautaire afin de réduire les tensions entre État et société
- les politiques de citoyenneté doivent éviter les logiques d'exclusion fondées sur des catégorisations rigides héritées de la colonisation

En d'autres termes, une gouvernance plus équilibrée de l'identité nécessiterait un **dialogue entre modernité administrative et traditions culturelles**, plutôt qu'une opposition entre les deux.

#### **Perspectives de recherche future**

Cette étude ouvre plusieurs pistes pour des recherches ultérieures :

- l'analyse comparative avec d'autres espaces postcoloniaux (Asie, Amérique latine) afin d'élargir la portée théorique
- l'exploration des identités numériques et biométriques comme nouvelles formes de contrôle et de reconfiguration identitaire
- l'intégration d'approches genrées pour analyser comment ces tensions identitaires affectent différemment les hommes et les femmes
- l'étude d'un corpus littéraire plus large afin de renforcer la dimension comparative

Ces perspectives permettraient d'approfondir la compréhension des transformations contemporaines de l'identité dans un contexte de mondialisation et de numérisation croissante des sociétés.

En définitive, l'identité africaine postcoloniale apparaît comme un champ de forces où se confrontent, se négocient et se recomposent des logiques multiples de reconnaissance. Loin d'être figée, elle demeure un processus vivant, traversé par des tensions mais aussi porteur de potentialités créatives.

Cette étude invite ainsi à repenser l'identité non pas comme une donnée fixe, mais comme une **construction dynamique**, située au croisement de l'État, de la culture et de l'histoire.

#### **Œuvres Citées**

- Adiaffi, Jean-Marie. *La Carte d'identité*. Abidjan, 1999.
- Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique*. Fayard, 1993.
- Bhabha, Homi K. *The Location of Culture*. Routledge, 1994.
- Bourdieu, Pierre. *La domination masculine*. Seuil, 1998.
- Dozon, Jean-Pierre. *La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme*. Paris, 2000.
- Etty, Macaire. *La Loi des ancêtres*. Abidjan, 2003.
- Foucault, Michel. *Surveiller et punir*. Gallimard, 1975.
- . *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*. Gallimard, 1976.
- Mamdani, Mahmood. *When Victims Become Killers*. Princeton UP, 2001.
- Mbembe, Achille. *De la postcolonie*. Karthala, 2000.
- Mbiti, John. *African Religions and Philosophy*. Heinemann, 1969.
- Scott, James C. *Seeing Like a State*. Yale UP, 1998.
- Tempels, Placide. *La Philosophie bantoue*. Présence Africaine, 1959.
- Amnesty International. *Rapport sur la citoyenneté au Cameroun*. 2018.